

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Numéro 10 - Novembre 2016



Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) en 2014

## Céréaliers et polyculteurs-éleveurs en difficulté en 2014

**En 2014, le Résultat Courant Avant Impôts s'établit à 22 715 €/UTANS en Bourgogne-Franche-Comté. Les exploitations les plus fragiles sont les systèmes de polyculture élevage qui cumulent les effets des conjonctures défavorables en productions végétales et en bovins viande. Leur endettement atteint un niveau préoccupant. Les exploitations de grandes cultures ont une rentabilité très limitée compte tenu d'un produit en nette diminution et de charges qui progressent. Le poids des annuités atteint un niveau très élevé et insoutenable à moyen terme. Le revenu des éleveurs de bovins viande perd un quart de sa valeur par rapport à 2013. Les producteurs de lait AOP de la région obtiennent de bons résultats et ont une performance économique importante. Les viticulteurs, continuent de dégager les revenus les plus élevés de la région.**

En 2014, le Résultat Courant avant Impôts (RCAI) des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 34 338 € soit 22 715 € par Unité de travail non salarié (UTANS). C'est 1 300 € de moins qu'en 2013. De plus, en 2014, 21 % des exploitations de la région ont un revenu négatif. C'est 4 points de plus qu'en 2013. Ce revenu est tiré par le bas par une mauvaise conjoncture céréalière. En effet, d'avril à juin, les céréales à paille souffrent du stress hydrique. À la moisson, la pluie perturbe la récolte du blé et de l'orge de printemps et les cultures germent sur pied. En plus de rendements en baisse, une grande partie de la production est ainsi réorientée en qualité fourragère.

Cette mauvaise conjoncture explique que le revenu des céréaliers soit le plus faible des orientations économiques avec en moyenne 1 950 €/UTANS contre 10 500 € en 2013. De plus, en grandes cultures, la dispersion des revenus est très grande et plus de quatre exploitations sur dix ont un revenu négatif. Les exploitations de polyculture polyélevage ont également pâti de cette mauvaise conjoncture. Les exploitants non salariés de cette orientation économique

ont dégagé, en moyenne, un revenu de 8 900 € soit une baisse de 29 % par rapport à 2013. Là encore, la dispersion des revenus est importante. Un tiers des exploitations a un résultat négatif, 44 % ont un revenu compris entre 0 et 20 000 €/UTANS et 20 % ont un revenu compris entre 20 000 € et 40 000 €/UTANS.

En 2014, les exportations de broutards sont en baisse car le marché italien n'est pas favorable et les marchés de substitution peinent à se mettre en place. Dans ce contexte, le revenu des éleveurs de bovins viande est également en baisse de 23 %. En moyenne, il s'établit à 15 700 €/UTANS. Le revenu des exploitants de cette spécialisation est moins dispersé. Si pour 13 % d'entre eux, il est négatif, la plupart a dégagé un revenu compris entre 0 et 20 000 €/UTANS et un quart entre 20 000 et 40 000 €/UTANS. Ainsi, seuls 10 % de ces éleveurs perçoivent un revenu qui excède 40 000 €/UTANS.

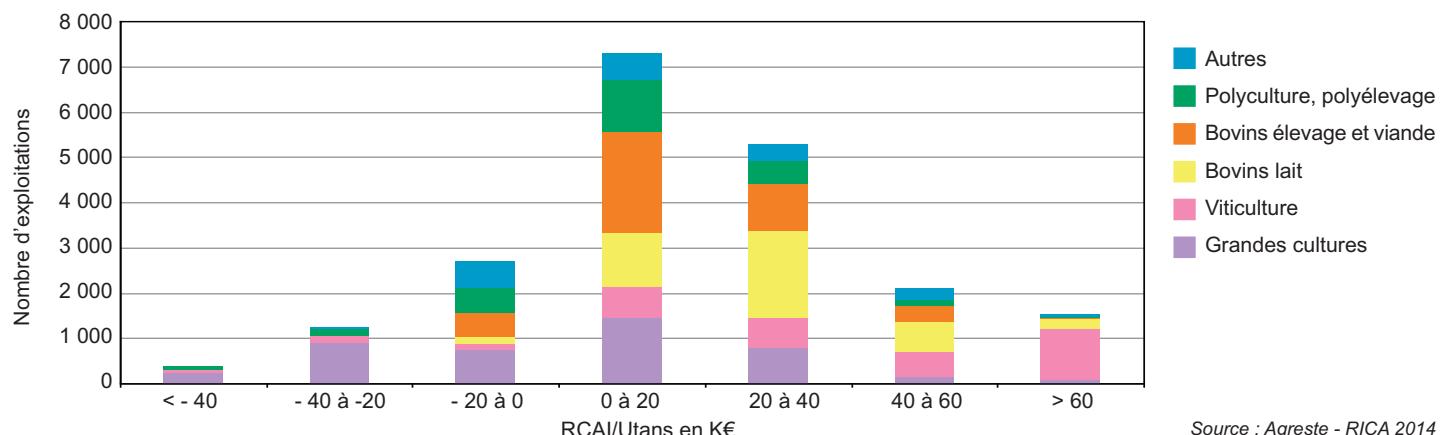
Au contraire, les éleveurs laitiers voient leur situation s'améliorer. Leur revenu augmente en 2014 pour s'établir à 27 800 €/UTANS soit une hausse de près de 30 %. La production des

exploitations laitières s'établit à 335 000 litres par élevage en moyenne soit une augmentation de 30 000 litres par rapport à 2013 et de 50 000 litres par rapport à la moyenne quinquennale. En outre, le prix du lait standard passe de 359 à 380 €/1 000 l et celui du prix du lait AOP de 463 €/1 000 l à 477 €/1 000 l. Dans cette orientation économique, rares sont les élevages à ne pas avoir réussi à dégager un revenu positif. Schématiquement, un quart des éleveurs a un revenu compris entre 0 et 20 000 €, pour la moitié il s'établit entre 20 et 40 000 € et les autres ont un revenu supérieur.

Dans le vignoble bourguignon, la vendange 2014 revient à un niveau proche de la moyenne après deux années de petites récoltes en 2012 et 2013. Le revenu moyen est ainsi en hausse à 61 600 €/UTANS. Les exploitants viticoles ont ainsi les plus hauts revenus de la région. Néanmoins, le haut niveau des 34 % des viticulteurs qui ont un revenu supérieur à 60 000 € masque une grande dispersion. En effet, 10 % des exploitations ont un revenu négatif, pour 21 % des domaines il est compris entre 0 et 20 000 €/UTANS et pour 20 % entre 40 et 60 000 €/UTANS.

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Des revenus négatifs majoritairement en grandes cultures



Le revenu annuel n'est bien souvent que le reflet d'un effet conjoncturel mais ne permet pas de mesurer la santé économique réelle d'une exploitation agricole. Pour évaluer la situation économique et détecter les exploitations les plus fragiles, quatre critères sont généralement utilisés :

► **le rapport Excédent Brut d'Exploitation (EBE) sur produit brut mesure la rentabilité.** L'EBE, principale ressource financière interne de l'exploitation, est un résultat qui ne tient pas compte des amortissements et de la stratégie fiscale des exploitants. Il doit être suffisamment important pour permettre aux exploitants de rembourser les annuités d'emprunts, de faire des prélevements personnels, financer leur cycle de production, investir si nécessaire et éventuellement consolider la trésorerie. En le rapportant au produit brut, on mesure la performance technico-économique de l'exploitation. Pour que le système soit pérenne sans difficulté, il faut que ce rapport soit supérieur à 30 %.

► **le rapport annuités des emprunts long et moyen terme sur chiffre d'affaires ou sur EBE est un indicateur de solvabilité.** Pour qu'une exploitation soit pérenne, ces deux ratios doivent être inférieurs à respectivement 17 % et 45 %. En effet, le niveau des annuités, dépenses incompressibles, doit être maîtrisé afin de pouvoir effectuer les prélèvements privés, assurer le financement du cycle de production qui nécessite une avance de trésorerie ou pour autofinancer partiellement les investissements réalisés.

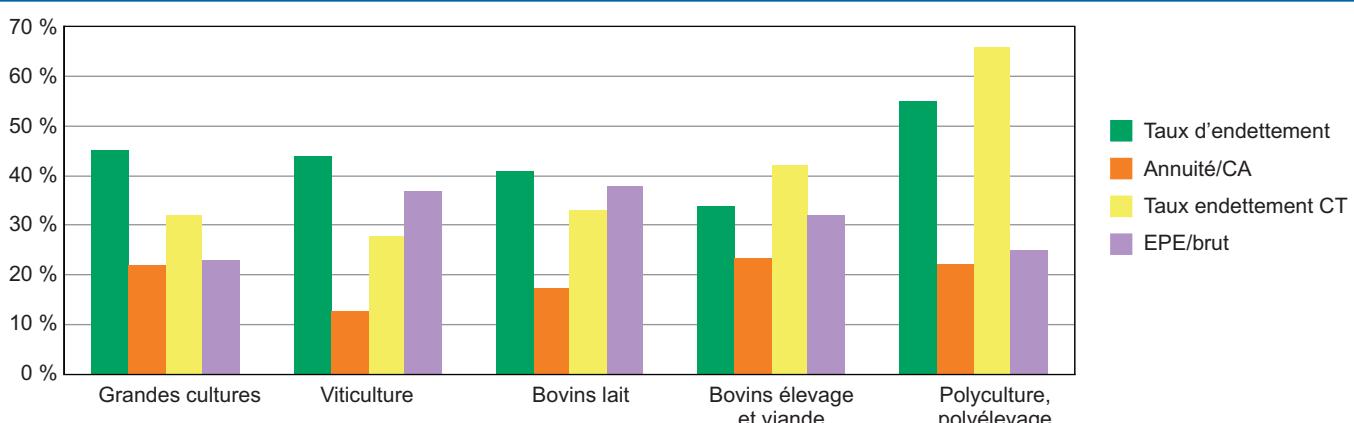
► **le rapport dettes totales sur actif mesure le niveau d'endettement.** Au-delà de 60 %, une exploitation est considérée comme surendettée.

► **Enfin, le rapport dettes court terme sur actif circulant mesure la solvabilité. En cas de ratio trop élevé, 50%, l'exploitation peut avoir des difficultés à honorer ses dettes à échéance inférieure à 2 ans ce qui peut entraîner un défaut de paiement et un dépôt de bilan dans les situations les plus extrêmes.**

## Les exploitations de polyculture polyélevage en mauvaise posture en 2014

Selon ces quatre critères, ce sont les exploitations de polyculture et polyélevage qui sont les plus fragiles. En effet, la part des dettes court terme sur l'actif circulant s'élève en moyenne à 66 %. En outre, le rapport EBE/Produit brut ne s'élève qu'à 25 % en moyenne en 2014. En 2011, année de bons résultats, il était de 39 %. La baisse de l'EBE est plus importante que celle du produit brut. Il perd 22 000 € de 2009 à 2014 passant de 99 000 € à 77 000 €. Cette période est en effet marquée par une très forte progression des postes des consommations intermédiaires (+ 42 000 € en moyenne), notamment les achats d'engrais, d'aliments concentrés et de carburants. La réduction de ces charges en 2014 est trop limitée pour avoir une influence positive, d'autant plus que le produit brut diminue sous l'effet de la baisse conjuguée des rendements et des prix des grandes cultures.

## En polyculture-polyélevage, les difficultés se cumulent



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

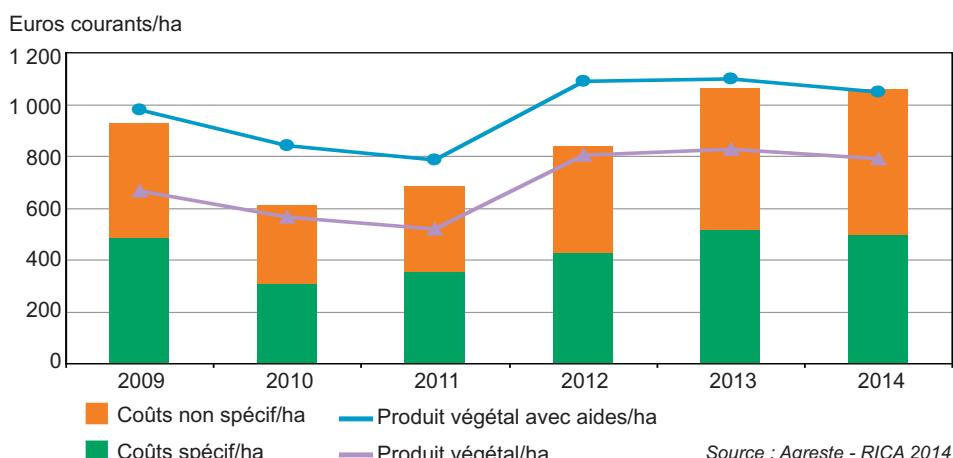
Pour les exploitations qui ont également un élevage de bovins viande, la conjoncture n'est pas meilleure. Les cours des bovins maigres, notamment le prix des mâles de 350 kg U, passe de 2,80 €/kg vif à 2,4 €/kg à l'automne dans un marché difficile. En outre, même si les abattages de bovins sont en progression, les prix des femelles finies et celui des jeunes bovins sont également orientés en baisse. Ainsi, malgré la baisse en 2014 des charges d'approvisionnement qui régressent pour la première fois depuis 2010, la rentabilité mesurée par le rapport EBE sur produit brut s'est dégradée ces dernières années et n'est plus suffisante en 2014.

Deuxième critère, le rapport annuités/chiffre d'affaires s'élève en moyenne à 22 % alors que le rapport annuités/EBE est de 69 %. C'est 14 points de plus par rapport à 2013 et 24 points de plus par rapport à 2010. Cette forte dégradation s'explique par une augmentation continue des annuités des emprunts à long et moyen terme qui progressent sur la période passant de 43 600 à 53 200 € sous l'effet d'une augmentation des investissements dans le matériel, les bâtiments ou les installations spécialisées. Dans ce contexte, 43 % des exploitations de polyculture polyélevage ont un taux d'endettement supérieur à 60 % en 2014. Il s'établit en moyenne dans ce groupe à 82 %, ce qui est considérable. Plus grave encore, ces exploitations totalisent en moyenne 184 000 € de dettes à court terme, à rembourser dans un délai maximum de 2 ans mais le plus souvent à l'issue du cycle de production. Sans des rééchelonnements dans le remboursement de leurs dettes, la pérennité de ces exploitations peut être remise en cause.

## Les exploitations de grandes cultures pénalisées par une conjoncture très défavorable

En 2014, pour près de deux exploitations de grandes cultures sur trois, le rapport entre l'EBE et le produit brut est inférieur à 30 %. Il s'établit en moyenne à 18 %. Il ne cesse de se dégrader puisqu'en 2010, il s'établissait à 28 % en moyenne, un niveau déjà insuffisant. La mauvaise conjoncture de 2014 n'est donc pas seule en cause.

## Des exploitations céréalières aux performances très faibles



Source : Agreste - RICA 2014

En effet, dans ces exploitations, le produit végétal sans les aides ne permet pas de couvrir l'ensemble des coûts. Plus délicat encore, en 2014, le produit végétal avec aides est inférieur à l'ensemble des charges si bien que le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) est négatif de 13 700 € alors qu'il s'élève à 2 800 € en moyenne dans les autres exploitations en grandes cultures. Les dotations aux amortissements, premier poste de charges en 2014 avec 27 % de l'ensemble, sont la principale explication à cette dégradation de la santé économique de ces exploitations. En effet, conséquence des investissements, en particulier en matériel, réalisés les années antérieures leur niveau double entre 2010 et 2014 pour atteindre 263 €/ha. La hausse des charges opérationnelles, engrains, produits phytosanitaires est également en cause. Ces hausses des charges se conjuguent en 2014 à la conjoncture défavorable tant au niveau des prix que des rendements qui explique la baisse du produit brut. Cet effet ciseau engendre ainsi un effondrement de l'EBE de 62 000 € ce qui explique aussi le très faible niveau du rapport EBE/Produit brut.

Deuxième critère, près de six exploitations de grandes cultures sur dix ont un rapport Annuité/CA supérieur à 17 %. Pour ce sous-groupe, il s'établit en moyenne en 2014 à 29 % contre une moyenne de 22 % dans l'ensemble des exploitations céréalières à cette date. Depuis 2010, le montant des annuités est en constante augmentation (+ 13 000 € en moyenne). Cette hausse des annuités pour ces exploitations s'explique par des investissements plus soutenus qui génèrent

des emprunts à long et moyen terme supplémentaires de 32 000 € en cinq ans. Si l'on rapporte le montant des annuités à l'EBE, le ratio atteint le niveau record de 63 % en moyenne dans ce groupe contre 47 % dans l'ensemble des exploitations céréalières. A ce niveau, la pérennité des exploitations peut être remise en cause.

Enfin, un tiers des exploitations de grandes cultures, a un endettement global supérieur à 60 %. En moyenne, leur taux d'endettement se situe à 79 %, C'est 34 points de plus que les autres exploitations en grandes cultures. Elles totalisent 153 000 € d'emprunts à long et moyen terme et 68 000 € d'emprunts à court terme. Avec un niveau d'endettement trois fois supérieur à l'ensemble des exploitations de grandes cultures de la région, leur situation est dégradée et leur solvabilité remise en cause.

## Des annuités élevées et des prélevements privés faibles dans les exploitations d'élevage de bovins viande

Les exploitations en système bovins viande ne sont pas, en 2014, les plus fragiles de la région au vue des critères utilisés. En effet, le niveau de rentabilité est correct avec un rapport EBE/Produit brut de 32 %. De plus, le taux d'endettement global et l'endettement court terme sont maîtrisés. Néanmoins, les trois quarts de ces exploitations ont un niveau d'annuités des emprunts à long et moyen terme qui dépasse 17 % du chiffre d'affaires.

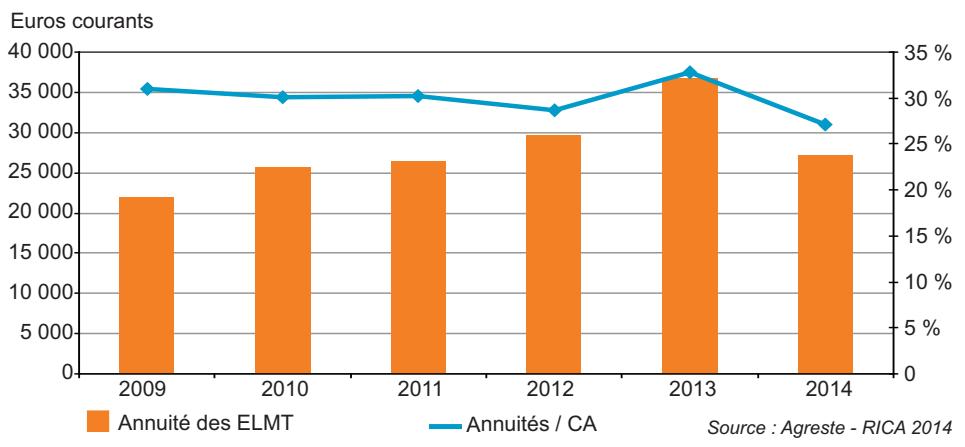
De plus, un quart de ces élevages cu-

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

mulent un EBE insuffisant par rapport au produit brut ce qui traduit une faible efficacité économique et un niveau d'annuité trop élevé par rapport au chiffre d'affaires. Pour ces exploitations en difficulté, l'origine du montant important des annuités s'explique par le financement du cheptel lui-même. En effet, le montant des autres immobilisations, que ce soit le matériel, les installations spécifiques ou les constructions ne dépasse pas celui observé dans l'ensemble des exploitations de la région quel que soit le système. Par contre, dans ces élevages qui doivent supporter les annuités les plus élevées, le cheptel reproducteur s'élève à 142 000 € soit 6 000 € de plus que dans les autres élevages bovins viande de la région. Finalement, dans ces exploitations, la moitié de l'EBE est consacrée au remboursement des annuités alors qu'il est préconisé de ne pas dépasser 45 %. En compensation, elles limitent les prélèvements privés à 25 000 € par an comme d'ailleurs l'ensemble des exploitations en bovins viande. A titre de comparaison, en Bourgogne-Franche-Comté, le niveau moyen des prélèvements privés s'élève à 47 000 € en moyenne sur 5 ans.

Une autre catégorie des élevages allaitants de la région, soit 40 % d'entre eux, a une rentabilité insuffisante. En moyenne pour ces exploitations, le rapport EBE/Produit brut s'élève à 24 % de 2009 à 2014 (34 % dans les autres élevages). Premier constat, la taille du troupeau des élevages de faible rentabilité est plus importante avec un effectif moyen de 84 vaches nourrices au lieu de 76 ailleurs. En outre, le produit brut par UGB est inférieur de 100 €. De plus, les coûts spécifiques à l'élevage que sont l'alimentation, les frais vétérinaires, les travaux pour l'élevage sont moins bien maîtrisés puisqu'ils atteignent 273 €/UGB contre 234 €/UGB. Ainsi, 67 % de l'EBE de ce groupe d'exploitations en difficulté est consacré au remboursement des annuités ce qui est bien supérieur au 45 % maximum habituellement conseillé et au 48 % obtenu dans les autres élevages allaitants de la région. Finalement, ces exploitations dégagent un RCAI/UTANS de 7 000 € en moyenne sur 5 ans. C'est 8 700 € de moins que l'ensemble des élevages

## Un endettement préoccupant en bovins viande



Source : Agreste - RICA 2014

bovins viande.

### Les éleveurs laitiers en situation favorable en Bourgogne-Franche-Comté

Les éleveurs laitiers de la région sont très majoritairement des producteurs de lait pour la fabrication de fromages AOP de Franche-Comté. Ils bénéficient de prix très rémunérateurs en progression constante depuis quelques années. En outre, en 2014, la conjoncture est également favorable en lait standard. Le prix du lait est resté élevé toute l'année et supérieur aux prix de 2012 et de 2013 grâce à une demande soutenue. Cependant, 45 % des éleveurs laitiers ont en 2014 un niveau d'annuités élevé par rapport à leur chiffre d'affaires. Leur référence laitière est un peu supérieure à la moyenne mais la taille de leur cheptel laitier est équivalente. Par contre, le montant des immobilisations (147 000 € en moyenne par exploitation) de ces exploitations plus intensives est bien supérieur, que ce soit pour le matériel (+ 16 000 €) et surtout pour les bâtiments, (+ 39 000 €). Cela génère des emprunts à long et moyen terme supplémentaires et ainsi des annuités plus élevées (50 000 € contre 34 000 € en moyenne) pour un chiffre d'affaires finalement peu différent. Ainsi, à près de 55 %, le niveau d'endettement de ces exploitations est élevé.

Par ailleurs, en 2014, 500 exploitations laitières de la région, soit 12 % d'entre elles, ont un niveau de rentabilité insuffisant. En effet, dans ces élevages, le rapport entre l'EBE et le produit brut s'établit à 23 % alors qu'il est de 40 %

en moyenne dans l'ensemble des exploitations laitières de la région. Plusieurs explications à cela. Principale raison, le produit brut pour 1 000 l est inférieur à partir de 2010. Ainsi, en 2014, il s'établit à 663 €/1 000 l au lieu de 738 €/1 000 l dans l'ensemble des élevages laitiers. Cela provient d'une moins bonne valorisation du litre de lait dans ces exploitations. Il est possible qu'il s'agisse des exploitations qui produisent du lait conventionnel dans la région par opposition à celles qui vendent du lait AOP. D'autre part, le niveau des consommations intermédiaires de ces agriculteurs est mal maîtrisé puisqu'il dépasse de 50 €/1 000 l celui des exploitations les plus performantes. L'ensemble des postes est en cause et plus particulièrement l'aliment, les fermages et les carburants. Ainsi, ces exploitations économiquement fragiles sont doublement pénalisées. En 2014, la conjoncture est pourtant favorable mais une baisse du prix du lait pourrait impacter sensiblement les résultats puisque la marge de manœuvre entre le niveau du produit brut et des coûts globaux de ces éleveurs est limitée.

### Une conjoncture favorable pour les domaines viticoles

Les viticulteurs, quant à eux, bénéficient de résultats régulièrement élevés. En 2014, la conjoncture est favorable. Les stocks ne sont pas reconstitués et les cours des vins en vrac du millésime 2013 s'accroissent fortement en particulier pour les vins blancs (jusqu'à + 60 % en Saône-et-Loire et pour les Chablis). La hausse des vins rouges est plus modérée soit + 20 %. Néanmoins, un tiers des domaines vi-

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios par OTEX

Surfaces en ha, montants en €	Grandes cultures	Viticulture	Bovins lait	Bovins élevage et viande	Polyculture, polyélevage	Région	France
<b>Caractéristiques générales</b>							
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	94	104	132	87	70	546	7 284
Nombre d'exploitations représentées	4 430	3 337	4 162	4 212	2 549	20 556	298 794
Surface agricole utilisée	170	14	113	132	203	121	89
Surface fourragère principale	15	1	97	120	103	66	38
Surface céréales	100	2	15	11	71	38	33
Surface culture industrielle	49	1	2	1	26	15	11
Surface vigne	0	11	0	0	0	2	2
UGB totales	11	0	98	148	128	90	87
UTA totales	1,50	4,28	1,88	1,47	2,18	2,19	2,10
<i>dont UTA non salariés</i>	1,32	1,57	1,71	1,32	1,80	1,51	1,44
<b>Financement et éléments de bilan</b>							
Autofinancement	12 891	27 025	36 436	21 762	13 747	21 520	27 748
Ensemble des stocks	77 935	301 090	60 378	91 606	108 104	116 410	105 272
Total actif circulant fin exercice	158 208	453 168	142 215	131 879	179 509	197 671	180 595
Total actif immobilisé (net)	232 734	269 958	326 539	285 358	399 260	289 168	268 642
Capitaux propres (net)	216 400	407 895	278 810	274 199	258 380	274 884	259 479
Ensemble des dettes LMT et CT	175 639	306 679	188 424	142 740	319 715	210 256	188 975
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>							
Production de l'exercice	159 988	360 937	196 358	95 969	227 346	198 266	206 697
+ Rabais, ristournes, remises	2 090	495	327	137	734	737	491
- Consommations intermédiaires	123 332	115 574	113 592	71 407	168 681	114 795	127 219
<b>Valeur ajoutée hors fermage</b>	<b>28 114</b>	<b>237 305</b>	<b>75 791</b>	<b>18 937</b>	<b>47 842</b>	<b>75 775</b>	<b>72 857</b>
+ Subventions d'exploitation reçues	45 381	2 341	34 852	50 011	59 530	37 027	29 602
+ Indemnités d'assurance	4 897	6 010	1 141	822	2 420	2 877	2 067
- Loyers, fermages, métayages	18 382	36 573	13 443	16 497	23 218	19 790	14 391
- Impôts et taxes	2 501	4 049	1 311	1 001	2 383	2 070	2 279
- Frais de personnel	2 850	50 754	2 869	2 199	5 490	12 106	12 171
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>54 096</b>	<b>140 372</b>	<b>93 536</b>	<b>49 673</b>	<b>77 639</b>	<b>78 676</b>	<b>72 741</b>
+ Transferts de charges	0	20	6	6	0	6	86
+ Autres produits de gestion courante	246	403	90	59	396	232	312
- Dotations aux amortissements	47 712	37 593	41 839	25 564	53 867	39 734	32 605
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6 630</b>	<b>103 202</b>	<b>51 793</b>	<b>24 173</b>	<b>24 168</b>	<b>39 181</b>	<b>40 534</b>
+ Produits financiers	1 214	655	472	230	634	659	783
- Charges financières	5 267	7 105	4 866	3 664	8 739	5 502	5 142
<b>Résultat courant</b>	<b>2 577</b>	<b>96 752</b>	<b>47 399</b>	<b>20 739</b>	<b>16 063</b>	<b>34 338</b>	<b>36 175</b>
RCAI par UTANS	1 952	61 583	27 769	15 726	8 934	22 715	25 156
Charges sociales de l'exploitant	15 285	21 387	13 166	8 290	14 893	13 999	13 272
<b>Ratios</b>							
Taux d'endettement	45 %	44 %	41 %	34 %	55 %	44 %	42 %
Charges appro / ha SAU	531	3 425	578	313	546	576	885
Charges courantes / ha SAU	1 245	19 434	1 638	960	1 353	1 692	2 292
EBE/ Produit brut	23 %	37 %	38 %	32 %	25 %	31 %	29 %
Annuité / EBE	69 %	31 %	37 %	47 %	69 %	46 %	44 %

Source : Agreste - RICA 2014

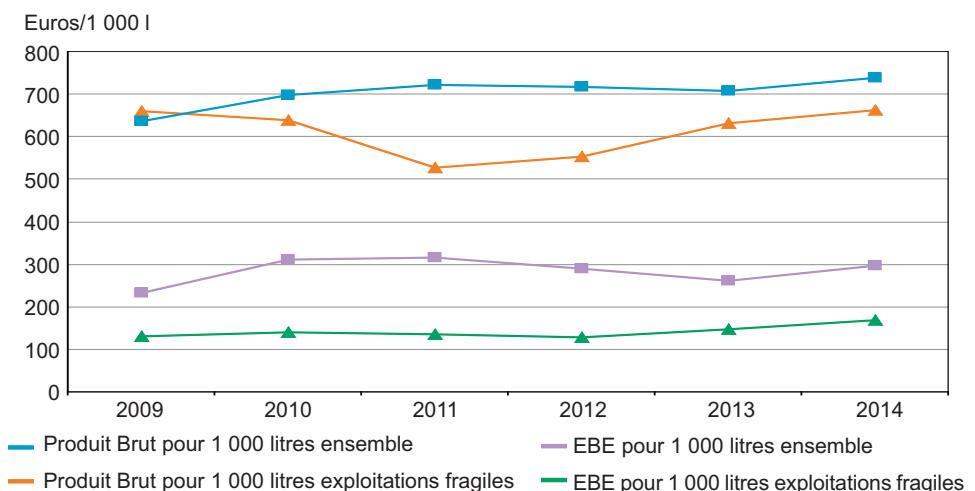
# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

ticoles ont une efficacité économique insuffisante. En effet, dans ces exploitations, le rapport EBE/Produit brut est de 19 % en moyenne de 2009 à 2014 (37 % dans l'ensemble des domaines viticoles de la région). Elles cumulent deux difficultés. D'une part, le produit brut est plus faible de près d'un quart soit – 62 000 € en moyenne qui peut s'expliquer par un prix moyen de vente de l'appellation plus faible mais aussi par un mode de commercialisation moins valorisant tel, par exemple, une majorité de vente en vrac. D'autre part, les consommations intermédiaires de ces domaines sont plus élevées de 16 % et de 16 000 € par rapport à l'ensemble des viticulteurs de la région. Ainsi, leur conduite technique entraîne un surcoût qui pénalise la rentabilité.

## Méthodologie

**Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)** est une opération communautaire de recueil d'informations comptables et extra-comptables individuelles auprès de 90 000 exploitations dans 28 États de l'Union Européenne. Elles sont représentatives des 4 millions d'exploitations agricoles européennes. Réalisée selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats des différents types d'exploitations, par orientation technico-économique. L'échantillon français regroupe 7 294 exploitations en 2014 dont le Produit Brut Standard est égal ou supérieur à 25 000 €. En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 545 exploitations. Il est représentatif au niveau régional et pour chacune des grandes spécialités agricoles de la région : grandes cultures, bovins lait, bovins viande, viticulture et polyculture-polyélevage.

## Des exploitations laitières économiquement fragiles



Source : Agreste - RICA 2014

## Définitions

**Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)** est l'indicateur central du RICA. Il est la différence entre les produits, y compris les productions immobilisées et stockées, et les charges courantes, dont les charges calculées comme les amortissements (hors charges sociales de l'exploitant).

**L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** correspond à la différence entre la valeur de la production de l'année (vendue et stockée) augmentée des subventions, à laquelle on retire les consommations intermédiaires, les charges de personnel et le fermage.

**Coût de production d'un hectare de cultures végétales :**

Charges spécifiques : engrains, amendements, semences et plants, phytosanitaires, achats de travaux et services pour cultures.

Charges non spécifiques : énergie, entretien des bâtiments et du matériel, impôts et taxes, autres, amortissements, rémunérations et charges sociales des salariés, charges sociales de l'exploitant, charges financières.

**Coût de production d'une Unité Gros Bovin (UGB) :** charges spécifiques : aliments grossiers et concentrés, intraconsommation, soins vétérinaires, intrants sur surfaces fourragères, achats de travaux et services pour l'élevage. Charges non spécifiques : énergie, entretien des bâtiments et du matériel, impôts et taxes, autres, amortissements, rémunérations et charges sociales des salariés, charges sociales de l'exploitant, charges financières.

**Chiffre d'affaires :** Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes subventions d'exploitations comprises.

**Produit brut :** Il correspond à la somme de la production agricole vendue, de la production agricole autoconsommée et de la production agricole stockée (stocks fin – stocks début)

Pour en savoir plus : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

« Résultats économiques des exploitations en 2014 » - Agreste Primeur n°332 - décembre 2015

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique  
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex  
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99  
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédaction : Laurence Malet, Florent Maire avec la participation de Laurence Desobry et Yves Zeller  
Composition, Impression : DRAAF/SRISE  
[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2493-6499  
Prix : 2,50 €  
© Agreste 2016

